



Renouvellement de licence à l'ASRY

Questionnaire de santé « QS – SPORT »



Ce questionnaire de santé (A CONSERVER) permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive auprès de la **Fédération Française de la retraite Sportive**.

Selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur (arrêté du 20 avril 2017, article 2 // annexe II-22 – Art. A. 231-1 Code du sport).

Nous demandons un certificat médical ou une attestation relative au questionnaire santé à tous les adhérents de l'ASRY, même pour les activités ludiques et culturelles car nous sommes affiliés à la FFRS et celle-ci nous y oblige.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON *

	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

NB :* **Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.**

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence. (Attestation se trouvant dans le bas du bulletin d'inscription à l'ASRY , ne pas oublier de dater et signer celle-ci)

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.